

# « Il faut mettre en place des plans de relance communaux »

Frédéric Tomasella, le président de la Fédération régionale des travaux publics de Provence-Alpes-Côte d'Azur (FRTP Paca), lance un appel aux élus des collectivités afin qu'ils relancent les appels d'offres des travaux, afin d'éviter un trou d'air dans l'activité.



Frédéric Tomasella, le président de la FRTP Paca dans ses bureaux à la Maison du BTP de Marseille.

**TPBM : Comment se porte l'activité des travaux publics ?**

Frédéric Tomasella : Après le confinement, nous avons été une des premières professions à reprendre l'activité. Nous avons respecté les consignes sanitaires dictées par le guide de l'OPPBT [Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics, NDLR]. Nos entreprises se sont très vite remises en ordre de marche pour reprendre les chantiers en cours et ceux déjà dans les

**Tous les secteurs des Travaux publics sont-ils touchés de la même manière ?**

D'après les chiffres fournis par Vecteur Plus, qui réalise une étude des avis de travaux depuis dix ans pour la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), ce sont les métiers liés aux routes qui souffrent le plus. On note une baisse de 30 % des appels d'offres sur ces derniers. Ce secteur représente 35 % de l'activité de la profession.

**Quelles sont les conséquences sur les entreprises ?**

Avec cette baisse de l'activité, elles ont moins recours à la main-d'œuvre externe. Le travail des intérimaires est en chute de 35 % dans nos métiers. Mais nos entreprises font tout pour garder leurs salariés, parce qu'elles

**« D'après les chiffres fournis par Vecteur Plus, [...] ce sont les métiers liés aux routes qui souffrent le plus. On note une baisse de 30 % des appels d'offres sur ces derniers. Ce secteur représente 35 % de l'activité de la profession. »**

carnets de commandes. Mais l'activité n'a pas forcément repris au niveau de la commande publique... En avril, nous avons constaté une baisse de 70 % des appels d'offres. Le chiffre est resté à moins 30 % en août et septembre, et l'activité n'est pas répartie comme avant. La maîtrise d'œuvre a mis du temps à repartir en raison d'un certain nombre de contraintes, comme le télétravail et le retour des équipes au travail.

attendent et espèrent une reprise. En gardant leurs équipes, elles repartiront plus vite quand l'activité sera au rendez-vous. Il y a aussi une nécessité de continuer à former les équipes et les jeunes qui vont entrer dans la profession.

**Quelles sont les perspectives pour la profession à moyen et long terme ?**

On s'attendait à une baisse de l'activité cette année en raison des ...



© F.D.

L'activité des travaux publics dépend à 70 % de la commande publique.



70 %

« CONTRAIREMENT À BEAUCOUP DE SECTEURS, CELUI DES TRAVAUX PUBLICS EST UN LEVIER SUR LEQUEL LES ÉLUS PEUVENT DIRECTEMENT AGIR. NOUS DÉPENDONS À 70 % DE LA COMMANDE PUBLIQUE. NOUS SOMMES À LA FOIS CRÉATEURS DE RICHESSES ET D'EMPLOI DANS NOS TERRITOIRES. »



Les entreprises se sont très vite remises en marche mais l'activité n'a pas repris au niveau de la commande publique.

→ élections municipales et l'année prochaine avec les élections régionales et départementales. En même temps, le début de l'année 2020 avait bien commencé... Mais nous nous attendons à un « trou d'air » d'ici la fin de l'année et surtout le début d'année 2021. Il correspondra à la baisse des appels d'offres de 35 % qui est enregistrée en ce moment en raison des difficultés, lenteurs et frilosités liées aux conséquences de la Covid-19. Il pourrait aussi y avoir des tensions sur les prix... Mais notre rôle est d'être optimiste concernant la fin de l'année et l'année prochaine.

**Que pensez-vous du plan « France Relance » annoncé par le gouvernement ?**

Une somme de 4 milliards d'euros sur deux ans, en lien direct avec les activités des travaux publics, va être engagée par l'Etat. Les collectivités peuvent mobiliser cette enveloppe avec d'autres, comme celle de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), et les prêts de la Banque des territoires. Il pourrait y avoir un effet de levier de ces différents cofinancements sur l'investissement local. En même temps, les

collectivités ont des ressources en trésorerie et un endettement très faible. Elles pourraient aussi mettre en place des plans de relance locaux, notamment au niveau des communes. Mais il faut que les collectivités aient des projets qui soient prêts. Avec nos représentants dans les territoires, nous allons aller à la rencontre des élus afin de leur parler de ce plan « France Relance » et discuter des infrastructures. Un courrier type sera aussi envoyé par les entreprises des TP à leur maire pour les sensibiliser à ce plan de relance.

**Quel message faites-vous passer aux élus des collectivités territoriales ?**

De grandes responsabilités pèsent sur ces élus : reconstruire l'économie et préserver l'emploi. Contrairement à beaucoup de secteurs, celui des travaux publics est un levier sur lequel les élus peuvent directement agir. Nous dépendons à 70 % de la commande publique. Nous sommes à la fois créateurs de richesses et d'emploi dans nos territoires. Quand les élus ont des travaux d'aménagement à faire, surtout dans les petites communes, ils ont recours à des

« Nous nous attendons à un "trou d'air" d'ici la fin de l'année et surtout le début d'année 2021. Il correspondra à la baisse des appels d'offres de 35 % qui est enregistrée en ce moment en raison des difficultés, lenteurs et frilosités liées aux conséquences de la Covid-19. Il pourrait aussi y avoir des tensions sur les prix... »

entreprises de travaux publics de leur territoire. C'est donc de l'emploi local. Mais il faut qu'ils relancent l'investissement public dans les infrastructures, qu'ils engagent des chantiers en matière de transition écologique, remettent en état le patrimoine des ouvrages d'art, des réseaux, des routes et répondent aux besoins de nos concitoyens en matière de THD\*, de pistes cyclables, de transports en commun... Notre pays ne peut pas continuer à rester à l'arrêt !

**Comment les collectivités peuvent-elles réagir ?**

Il faut qu'elles anticipent leurs projets, qu'elles les relancent. Il est aussi indispensable de raccourcir les délais dans l'instruction des dossiers et de relever le seuil de concurrence des appels d'offres à 10 000 euros. Elles doivent aussi faire



« Nous allons aller à la rencontre des élus afin de leur parler de ce plan "France Relance" et discuter des infrastructures », souligne Frédéric Tomasella.

appel aux marchés à bons de commande ce qui permet de lancer des travaux d'entretien très rapidement.

**La fédération régionale que vous présidez devait fêter ses 50 ans cette année, mais l'événement avait été annulé.**

**Soufflerez-vous ces bougies en 2020 ?**

Si tout va, nous fêterons nos 50 ans le 22 avril au Pharo, à Marseille...

Propos recueillis par Frédéric Delmonte

@DelmonteFred

\* Très haut débit.



35 %

« LE TRAVAIL DES INTÉRIEMAIRES EST EN CHUTE DE 35 % DANS NOS MÉTIERS. MAIS NOS ENTREPRISES FONT TOUT POUR GARDER LEURS SALARIÉS, PARCE QU'ELLES ATTENDENT ET ESPÈRENT UNE REPRISE. »



22 AVRIL 2021

SI TOUT VA BIEN LA FÉDÉRATION RÉGIONALE FÊTERA SES 50 ANS LE 22 AVRIL 2021 AU PHARO, À MARSEILLE...

Organisé par la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

04 FÉVRIER 2021 | MARSEILLE PARC CHANOT

ESS SUD

ACHATS RESPONSABLES  
ÉCONOMIE CIRCULAIRE  
FINANCE RESPONSABLE

LE SALON DE L'ÉCONOMIE D'AVENIR  
salon-ess-sud.org

Chambre Régionale d'Économie et de Commerce de Provence-Alpes-Côte d'Azur